

ABL DIAGNOSTICS

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 1 611 465,60 euros
Siège social : 42 rue Olivier Métra – Bâtiment E1
75020 PARIS
552 064 933 RCS PARIS

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2022**

Table des matières

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE	3
2. COMPTES SEMESTRIELS	4
3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS	26
4. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2022	29
4.1 Informations relatives à l'activité de la Société	29
4.2 Résultats de la Société	31
4.3 Informations juridiques, financières et fiscales de la Société	32

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

Je, soussigné, Monsieur Ronan Boulmé,

Directeur Général de la Société ABL Diagnostics, Société Anonyme au capital de 1 611 465,60 € dont le siège social est 42 rue Olivier Métra Bat. E1 – 75020 PARIS, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 064 933,

Atteste qu'à ma connaissance les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société ABL Diagnostics et que le rapport semestriel d'activité présente, conformément aux dispositions de l'article 222-6 du règlement général de l'AMF, un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leurs incidences sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à PARIS
Le 2 septembre 2022

Ronan Boulmé
Directeur Général



2. COMPTES SEMESTRIELS



ABL Diagnostics

Numéro SIRET : 552 064 933 00096

42 rue Olivier Métra Bât : E1
75020 PARIS

SITUATION INTERMEDIAIRE AU 30/06/2022



www.ablsa.com

Sommaire

Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Compte de résultat	5
Annexes	8

ABL Diagnostics

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	1 500	1 500			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	5 000		5 000		5 000
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	6 500	1 500	5 000		5 000
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	24 000		24 000		24 000
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 926		18 926	10 827	8 099
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	94		94	94	
Disponibilités	2 534 172		2 534 172	2 702 442	- 168 270
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	43 755		43 755		43 755
TOTAL (II)	2 620 946		2 620 946	2 713 363	- 87 417
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 627 446	1 500	2 625 946	2 713 363	- 87 417

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 006 480)	2 006 480	2 006 480	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	208 086	208 086	
Ecarts de réévaluation	17 480	17 480	
Réserve légale	200 648	200 648	
Réserves statutaires ou contractuelles	17 836	17 836	
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	168 572	-89 296	257 868
Résultat de l'exercice	-117 378	257 868	- 375 246
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 501 724	2 619 102	- 117 378
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires		312	- 312
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 123	55 863	43 260
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	8 986		8 986
. Etat, impôts sur les bénéfices		38 086	- 38 086
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	16 113		16 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	124 222	94 261	29 961
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 625 946	2 713 363	- 87 417

ABL Diagnostics

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)		du 01/01/2021 au 30/06/2021 (6 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			0	10	- 10	-100
Total des produits d'exploitation (I)			0	10	- 10	-100
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			73 868	45 275	- 28 596	-63,15
Impôts, taxes et versements assimilés				2 230	- 2 230	-100
Salaires et traitements						
Charges sociales			6 010		6 010	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			37 501	0	37 500	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			117 378	47 505	14 736	31,02
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-117 378	-47 496	- 14 753	31,06
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés				11	- 11	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)				11	- 11	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				11	- 11	-100
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-117 378	-47 484	- 14 765	31,09

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/01/2022 au 30/06/2022 (6 mois)	du 01/01/2021 au 30/06/2021 (6 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		94		-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital		400 000	- 400 094	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		400 094	- 400 094	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 526	- 1 526	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		1 526	- 1 526	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		398 568	- 398 568	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		52 695	- 52 695	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	0	400 115	- 400 115	-100
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	117 378	101 727	- 15 651	-15,39
RESULTAT NET	-117 378	298 388	- 415 766	-139,34
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ABL Diagnostics

Annexes

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 dont le total est de 2 625 945,96 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de (117 377,81) €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 06 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 30/06/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 06 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 30/06/2021.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle
- Faits majeurs de l'exercice
- Engagements financiers et autres informations
- Evènements postérieurs à la clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Rémunération des dirigeants
- Tableau de variation des capitaux propres
- Tableau de flux de trésorerie

Règles et méthodes comptables

ABL Diagnostics présente ses comptes sociaux selon les principes et méthodes comptables définis par le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en vigueur à date. Il est également fait application du règlement ANC n°2020-09 du 04 Décembre 2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées d'un logiciel.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les taux d'amortissements pratiqués pour les immobilisations sont les suivants :

Logiciels (linéaire)	12 mois
----------------------	---------

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La société ne détient plus de certificat de dépôt au 30/06/2022.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits majeurs de l'exercice

Offre publique d'achat

Pour faire suite à l'acquisition de 96,70 % du capital de la Société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL par la Société ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES SA, cette dernière s'est engagée auprès de l'AMF à offrir aux actionnaires restant la possibilité d'acquérir la totalité de leurs actions ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL au prix unitaire de 15,90 euros.

L'offre publique d'achat simplifiée a été ouverte pour une période de 10 jours de négociation pour se clôturer le 7 janvier 2022. À l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, la Société ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES SA a acquis 954 nouvelles actions.

Changement de dénomination sociale

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société Etablissements Fauvet Girel tenue le 23 mars 2022 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui est désormais ABL Diagnostics.

Approbation de la cooptation des administrateurs

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la société Etablissements Fauvet Girel (venue ABL Diagnostics) tenue le 23 mars 2022 a approuvé les cooptations de Noémie Sadoun, Laure Raffaelli, Deborah Szafir, Jean-Christoph Renondin, Alain Leriche et Bertrand Aulong (ayant été coopté en remplacement d'Alain Leriche) et la nomination de Carlos Freixas à qualité de membres du conseil d'administration de la Société.

Division du nominal des actions de la société

Par sa délibération du 23 mars 2022, l'Assemblée des actionnaires a décidé de réduire le nominal de l'action de 8 € à 1 €. Il en résulte que chaque action de 8 € de valeur nominale composant le capital social à la date de division du nominal sera, de plein droit, remplacée par 8 actions de 1 euro de valeur nominale, sans qu'il résulte de cet échange aucune novation dans les relations existantes entre la Société d'une part et ses actionnaires d'autre part. La division du nominal et l'attribution corrélative de nouvelles actions aux actionnaires seront sans effet sur leurs droits ; les actions nouvelles conservant les mêmes droits que les actions anciennes auxquelles elles se sont substitueront. La division du nominal des actions sus visée et décidée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 mars 2022 a pris effet le 18 mai 2022.

Information au titre de la guerre en Ukraine

Le conflit ukrainien et les tensions géopolitiques associées pourraient avoir des conséquences de toute nature pour la société.

Il est précisé qu'à la date d'arrêté des comptes, la guerre en Ukraine n'affecte pas la valeur des actifs de l'entreprise, les projections futures et ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

Dépôt du projet de traité de fusion entre ABL Diagnostics (société absorbante) et Advanced Biological Laboratories Fedialis (société absorbée)

Aux termes d'un acte sous seing privé du 14 juin 2022, les sociétés ABL Diagnostics et Advanced Biological Laboratories Fedialis (« ABL France »), ont établi un projet de fusion par voie d'absorption d'ABL France par ABL Diagnostics.

Aux termes de ce projet, ABL France apportera à ABL Diagnostics, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, tous ses éléments d'actifs à la date de réalisation de la fusion, ABL Diagnostics prenant à sa charge l'intégralité du passif d'ABL France existant à cette même date.

D'un point de vue comptable et fiscal, cette fusion prendra effet rétroactivement le 1er janvier 2022.

Conformément à la réglementation comptable, les apports à consentir par ABL France au titre de la fusion seront apportés à leur valeur nette comptable telle qu'elle ressort des comptes sociaux clos le 31 décembre 2021.

Sur cette base, les éléments d'actif et de passif transférés par ABL France à ABL Diagnostics s'élèveraient respectivement à 12.051.054 euros et 5.971.375 euros. Ainsi, le montant de l'actif net comptable apporté par ABL France serait de 4.079.679 euros (après imputation d'une distribution de dividende de 2.000.000 euros réalisée par ABL France).

Le rapport d'échange a été déterminé sur la base de la valeur réelle des sociétés absorbante et absorbée, desquelles il ressort une parité d'échange de soixante-sept (67) actions ABL Diagnostics pour une (1) action ABL France.

En conséquence, en rémunération de l'apport, ABL Diagnostics procédera à la date de réalisation de la fusion à une augmentation de capital d'un montant nominal de 1.410.817,60 euros pour le porter de 200.648 euros à 1.611.465,60 euros par la création de 14.108.176 actions nouvelles, attribuées directement à l'associé unique d'ABL France.

Il est précisé à cet égard que, préalablement à la réalisation de la fusion, ABL Diagnostics procédera à la réduction de son capital social d'un montant de 1.805.832 euros par réduction du nominal des actions de 1 euro à 0,10 euro ramenant ainsi le capital social de 2.006.480 euros à 200.648 euros par affectation du montant de la réduction de capital, soit 1.805.832 euros à un compte de prime d'émission.

La différence entre le montant de l'actif net apporté par ABL France, soit 4.079.679 euros et la valeur nominale des actions nouvelles émises en rémunération de la fusion, soit 1.410.817,60 euros, constituera une prime de fusion d'un montant de 2.668.861,40 euros qui sera inscrite au passif du bilan de la société ABL Diagnostics au compte « Prime d'émission, de fusion, d'apport ».

Engagements financiers et autres informations

Engagements donnés et reçus

La société n'a aucun engagement financier au 30 juin 2022.

Parties liées

Aucune transaction significative avec des parties liées n'est intervenue au cours du premier semestre 2022.

Evènements postérieurs à la clôture

L'Assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 3 août 2022 a ainsi notamment :

- décidé la nomination de la société Advanced Biological Laboratories SA, représentée par Monsieur Chalom Sayada, en qualité de membre du Conseil d'administration ;
- décidé la réduction du capital social non motivée par des pertes ;
- approuvé la fusion par voie d'absorption de la société Advanced Biological Laboratories Fedialis SAS par la Société ainsi que les termes et conditions du projet de traité de fusion, des apports, de leur évaluation et de leur rémunération, sous la condition de la réalisation de la réduction de capital préalable susvisée ;
- approuvé l'augmentation du capital social en rémunération de l'apport fait par Advanced Biological Laboratoire Fedialis SAS, le montant de la prime de fusion et l'affectation de ladite prime.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre le 30 juin 2022 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 500		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			5 000
Avances et acomptes			
TOTAL	1 500		5 000
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	1 500		5 000

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 500	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			5 000	
Avances et acomptes				
TOTAL			5 000	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL			6 500	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 500			1 500
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	1 500			1 500

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	24 000	24 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A	18 926	18 926	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	43 755	43 755	
TOTAL GENERAL	86 680	86 680	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	99 123	99 123		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 986	8 986		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	16 113	16 113		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	124 222	124 222		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	35 755
TOTAL	35 755

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	43 754,50 €	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	43 754,50 €	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	250 810	8,00 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 006 480	1,00 €

Par sa délibération du 23 mars 2022, l'Assemblée des actionnaires a décidé de réduire le nominal de l'action de 8 € à 1 €. Il en résulte que chaque action de 8 € de valeur nominale composant le capital social à la date de division du nominal sera, de plein droit, remplacée par 8 actions de 1 euro de valeur nominale, sans qu'il résulte de cet échange aucune novation dans les relations existantes entre la Société d'une part et ses actionnaires d'autre part. La division du nominal et l'attribution corrélative de nouvelles actions aux actionnaires seront sans effet sur leurs droits ; les actions nouvelles conservant les mêmes droits que les actions anciennes auxquelles elles se sont substitueront. La division du nominal des actions sus visée et décidée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 mars 2022 a pris effet le 18 mai 2022.

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration et de direction	
- des organes de surveillance	37 500 €

Les rémunérations des organes de direction et d'administration sont globalisées pour ne pas conduire à communiquer indirectement une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 000 €
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	9 300 €
TOTAL	14 300 €

Les honoraires facturés du commissaires aux comptes et commissaires à la fusion au titre des diligences directement rattachées à la fusion entre ABL Diagnostics et ABL Fedialis ont été comptabilisés en acomptes et en charges constatées d'avance au 30 juin 2022. Ces honoraires viendront s'imputer sur la prime de fusion conformément au traité de fusion.

Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2021	Augment.	Diminutions	Affect. du résultat 31/12/2021	Résultat 30/06/2022	30/06/2022
Capital social	2 006 480					2 006 480
Primes d'émission, de fusion...	208 086					208 086
Ecart de réévaluation	17 480					17 480
Réserve légale	200 648					200 648
Réserves statutaires ou contract.	17 836					17 836
Réserves réglementées	0					
Autres réserves	0					
Report à nouveau	(89 296)	257 868				168 572
Résultat	257 868			(257 868)	(117 378)	(117 378)
TOTAL hors subv. et prov. régl.	2 619 102	257 868	0	(257 868)	(117 378)	2 501 724
Distribution de dividendes (+)						
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL capitaux propres	2 619 102		0		(117 378)	2 501 724
Nombre d'actions (ou parts sociales)	250 810					2 006 480
Valeur nominale (en €)	8,00 €					1,00 €

Tableau de flux de trésorerie

Rubriques	30/06/2022	31/12/2021
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	(117 378)	257 868
+/- Dotations & reprises aux amortissements		
+/- Dotations & reprises aux provisions (variation nette)		(398 474)
+/- Plus & moins value de cessions d'actifs		
+/- Eléments exceptionnels		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(117 378)	(140 606)
TRÉSORERIE A L'OUVERTURE	2 702 536	2 358 915
+/- Capacité d'autofinancement	(117 378)	(140 606)
+/- Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(45 892)	83 913
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	(163 270)	(56 693)
+/- Opérations de désinvestissements		400 000
+/- Acquisitions d'immobilisations	(5 000)	
+/- Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation		
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENTS	(5 000)	400 000
+/- Augmentation des capitaux propres		
+/- Variation comptes courants groupe		
+/- Variation des dettes financières		
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		
FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	(168 270)	343 307
+/- Disponibilités	2 534 172	2 702 442
+/- VMP	94	94
+/- Comptes courants bancaires créditeurs et intérêts courus		
TRÉSORERIE A LA CLOTURE	2 534 266	2 702 536

3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS

A d n Paris

109 rue de Courcelles 75017 PARIS
4 rue du Bulloz ANNECY-LE-VIEUX 74940 ANNECY



Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ABL DIAGNOSTICS

SOCIÉTÉ ANONYME À CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU CAPITAL DE 1.611.466 €EUROS

42 RUE OLIVIER METRA- BÂT E1

75020 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2022



**Rapport du commissaire aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2022

Aux actionnaires de la société ABL DIAGNOSTICS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ABL DIAGNOSTICS et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en application de l'article L 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels de la société ABL DIAGNOSTICS, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 31 août 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques.

A d n Paris

Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Paris,
le 2 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes,
ADN Paris



Philippe SIXDENIER

4. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2022

4.1 Informations relatives à l'activité de la Société

ABL Diagnostics est une société anonyme à conseil d'administration, cotée sur le compartiment C du marché réglementé Euronext Paris (ci-après la « **Société** »). Elle n'exerce aucune activité, y compris en matière de recherche et de développement. Elle n'emploie aucun salarié et ne détient aucune filiale ou participation.

Elle est contrôlée depuis le 15 octobre 2021 par ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES SA, une société anonyme de droit luxembourgeois au capital de 643.476 euros, dont le siège social est situé 52-54 Avenue du X Septembre – L-2550 Luxembourg, immatriculée au Registre des Sociétés et du Commerce de Luxembourg sous le numéro B 78.240 (ci-après « **ABL SA** »), société tête du Groupe ABL.

ABL SA est une société de diagnostic médical fondée en 2000. Les produits développés par le groupe sont dédiés aux cliniciens spécialisés en maladies infectieuses et aux laboratoires de virologie et de microbiologie, en particulier, des kits de génotypage (développés et commercialisés au sein de la société ABL FRANCE, filiale à 100% de ABL SA), des applications logicielles cliniques pour les unités de soins de maladies infectieuses et des tableaux de bord informatiques et applications d'agrégation de bases de données cliniques pour la recherche et la gestion clinique.

4.1.1 Faits marquants de la période

Le premier semestre de l'exercice, qui a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, a été principalement marqué par les événements suivants :

Offre publique d'achat

Pour faire suite à l'acquisition de 96,70 % du capital de la Société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL par la société ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES SA, cette dernière s'est engagée auprès de l'AMF à offrir aux actionnaires minoritaires la possibilité d'acquérir la totalité de leurs actions ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL au prix unitaire de 15,90 euros.

L'offre publique d'achat simplifiée a été ouverte pour une période de 10 jours de négociation pour se clôturer le 7 janvier 2022. À l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, la société ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES SA a acquis 954 nouvelles actions.

Changement de dénomination sociale

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL tenue le 23 mars 2022 a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société, qui est désormais dénommée ABL Diagnostics.

Approbaton de la cooptation des administrateurs

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société ETABLISSEMENTS FAUVET GIREL (devenue ABL Diagnostics) tenue le 23 mars 2022 a approuvé les cooptations de Noémie Sadoun, Laure Raffaelli, Deborah Szafir, Jean-Christophe Renondin, Alain Leriche et Bertrand Aulong (ayant été coopté en remplacement d'Alain Leriche) et la nomination de Carlos Freixas ès qualité de membres du conseil d'administration de la Société.

Division du nominal des actions de la Société

Par sa délibération du 23 mars 2022, l'Assemblée des actionnaires a décidé de diviser par 8 le nominal de l'action. Il en a résulté que chaque action de 8 euros de valeur nominale composant le capital social à la date de division du nominal a été, de plein droit, remplacée par 8 actions de 1 euro de valeur nominale, sans qu'il résulte de cet échange aucune novation dans les relations existantes entre la

Société d'une part et ses actionnaires d'autre part. La division du nominal et l'attribution corrélative de nouvelles actions aux actionnaires n'a eu aucun effet sur les droits de ces derniers, les actions nouvelles conservant les mêmes droits que les actions anciennes auxquelles elles ont été substituées.

Informations au titre de la guerre en Ukraine

Le conflit ukrainien et les tensions géopolitiques associées pourraient avoir des conséquences de toute nature pour la Société.

Il est précisé qu'à la date d'arrêté des comptes, la guerre en Ukraine n'affecte pas la valeur des actifs de l'entreprise, les projections futures et ne remet pas cause la continuité d'exploitation.

Conclusion du projet de traité de fusion entre ABL Diagnostics (société absorbante) et Advanced Biological Laboratories Fedialis (société absorbée)

Aux termes d'un acte sous seing privé du 14 juin 2022, les sociétés ABL Diagnostics et Advanced Biological Laboratories Fedialis (« **ABL France** »), ont établi un projet de fusion par voie d'absorption d'ABL France par ABL Diagnostics.

Aux termes de ce projet, il était prévu que ABL France apportera à ABL Diagnostics, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, tous ses éléments d'actifs à la date de réalisation de la fusion, ABL Diagnostics prenant à sa charge l'intégralité du passif d'ABL France existant à cette même date.

D'un point de vue comptable et fiscal, cette fusion prendra effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2022.

Conformément à la réglementation comptable, les apports à consentir par ABL France au titre de la fusion sont apportés à leur valeur nette comptable telle qu'elle ressort des comptes sociaux clos le 31 décembre 2021.

Sur cette base, les éléments d'actif et de passif transférés par ABL France à ABL Diagnostics s'élèveraient respectivement à 12.051.054 euros et 5.971.375 euros. Ainsi, le montant de l'actif net comptable apporté par ABL France serait de 4.079.679 euros (après imputation d'une distribution de dividende de 2.000.000 euros réalisée par ABL France).

Le rapport d'échange a été déterminé sur la base de la valeur réelle des sociétés absorbante et absorbée, desquelles il ressort une parité d'échange de soixante-sept (67) actions ABL Diagnostics pour une (1) action ABL France.

En conséquence, en rémunération de l'apport, il a été prévu que ABL Diagnostics procède à la date de réalisation de la fusion à une augmentation de capital d'un montant nominal de 1.410.817,60 euros pour le porter de 200.648 euros à 1.611.465,60 euros par la création de 14.108.176 actions nouvelles, intégralement attribuées à l'associé unique d'ABL France.

Il est précisé à cet égard que, préalablement à la réalisation de la fusion, il a été prévu que ABL Diagnostics procède à la réduction de son capital social d'un montant de 1.805.832 euros par réduction du nominal des actions de 1 euro à 0,10 euro ramenant ainsi le capital social de 2.006.480 euros à 200.648 euros par affectation du montant de la réduction de capital, soit 1.805.832 euros à un compte de prime d'émission.

La différence entre le montant de l'actif net apporté par ABL France, soit 4.079.679 euros et la valeur nominale des actions nouvelles émises en rémunération de la fusion, soit 1.410.817,60 euros, constitue une prime de fusion d'un montant de 2.668.861,40 euros qui sera inscrite au passif du bilan de la société ABL Diagnostics au compte « Prime d'émission, de fusion, d'apport ».

4.1.2 Faits postérieurs à la période arrêtée

L'Assemblée générale mixte des actionnaires, réunie le 3 août 2022, a décidé :

- de nommer la Société Advanced Biological Laboratories SA, représentée par Monsieur Chalom Sayada, en qualité de membre du Conseil d'administration ;
- d'opérer une réduction de capital social non motivée par des pertes ;
- d'approuver la fusion par voie d'absorption de la Société Advanced Biological Laboratories Fedialis SAS par la Société ABL Diagnostics ainsi que les termes et conditions du projet de traité de fusion, des apports, de leur évaluation et de leur rémunération, sous la condition de la réalisation de la réduction de capital préalable susvisée ;
- d'approuver l'augmentation du capital social en rémunération de la fusion, le montant de la prime de fusion et l'affectation de ladite prime ;
- d'approuver les modifications corrélatives des articles 6 (« Capital social ») et 2 (« Objet social ») des statuts de la Société ;
- de déléguer au Conseil d'administration sa compétence concernant un certain nombre de délégations financières usuelles en matière d'augmentation de capital social.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu entre le 30 juin 2022 et la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'administration.

4.1.3 Transactions avec les parties liées

Aucune convention ou transaction entre parties liées n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au titre du premier semestre 2022.

4.1.4 Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2022

La nature et le niveau des risques auxquels est soumise la Société au cours du premier semestre 2022 n'ont pas changé par rapport aux facteurs de risques présentés dans le rapport financier annuel sur l'exercice 2021. Compte tenu de l'absence d'activité opérationnelle de la Société au 30 juin 2022, la Société ne présentait aucun facteur de risque sur la période du premier semestre 2022.

Les facteurs de risque liés à l'activité de la Société telle qu'elle résultera de la fusion (visée au paragraphe 4.1.1 ci-dessus) et à compter de la date de réalisation de cette dernière, figurent dans le prospectus de la Société visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 12 juillet 2022 sous le numéro 22-296 disponible sur le site de la Société et celui de l'AMF.

4.1.5 Activité en matière de recherche et développement

A la date des comptes faisant l'objet du présent rapport et préalablement à la réalisation de la fusion, la Société n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

Il est cependant précisé qu'à la suite de l'opération de fusion-absorption de la Société ABL France et à compter de sa date de réalisation, la Société poursuivra l'activité en matière de recherche et développement conduite par ABL France.

4.2 Résultats de la Société

Les comptes semestriels de l'exercice clos le 30 juin 2022, figurant au chapitre Comptes Semestriels du présent Rapport, ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 31 août 2022, et ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation

en vigueur. Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au titre du premier semestre 2022 (et comparativement avec le premier semestre 2021), le chiffre d'affaires est nul comme pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation est de 0 € contre 10 € au titre du premier semestre 2021. Les charges d'exploitation ressortent à 117 378 € contre 47 505 € au titre du premier semestre 2021. Elles se répartissent comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021
- Autres charges et charges externes :	73 868 €	45 275 €
- Impôts, taxes et versements assimilés :	0 €	2 230 €
- Charges sociales :	6 010 €	0 €
- Autres charges :	37 501 €	0 €

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation s'élève à -117 378 € contre -47 496 € au titre du premier semestre 2021.

En l'absence de produits financiers (11 € pour le premier semestre 2021) et de charges financières, le résultat financier est donc nul contre 11 € pour le premier semestre 2021.

La Société enregistre au 30 juin 2022 un résultat courant avant impôts de -117 378 € contre -47 484 € au 30 juin 2021.

Compte tenu de l'absence de résultat exceptionnel (398 568 € au 30 juin 2021), d'un impôt sur les sociétés de 0 € (52 695 € au 30 juin 2021), le résultat se traduit par une perte de 117 378 € contre un bénéfice de 298 388 € pour le premier semestre 2021.

Au 30 juin 2022, le total du bilan de la Société s'élève à 2 625 946 € contre 2 713 363 € au 31 décembre 2021.

4.3 Informations juridiques, financières et fiscales de la Société

Répartition du capital social au 30 juin 2022

Au 30 juin 2022, le capital social et les droits de vote de la Société étaient répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques
ABL SA	1 947 848	97,08 %	1 947 848	97,08%
Auto contrôle	752	0,04 %	752	0,04 %
Public	57 880	2,88 %	57 880	2,88 %
TOTAL	2 006 480	100%	2 006 480	100%

**Répartition du capital et des droits de vote établi au 30 juin 2022.*

Informations financières

La Société ABL Diagnostics est une société cotée sur le marché NYSE Euronext Paris (XPAR – Actions) sous le numéro ISIN FR FR001400AHX6. Pour la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022, et selon les données « Euronext Paris » sur :

<https://live.euronext.com/en/product/equities/FR001400AHX6-XPAR>

Le cours le plus bas enregistré par le titre « ABL Diagnostics » a été de 1,99 € et le cours le plus haut a atteint 6,22 € au cours du premier semestre 2022.

Marché de l'action au premier semestre 2022

Mois	Volume de titres échangés	Cours minimal	Cours maximal	Cours moyen de clôture	Montant des capitaux échangés
Janvier	4448	1,99 €	3,13 €	2,47 €	9 088,20 €
Février	88	3,08 €	3,13 €	3,09 €	274,60 €
Mars	112	2,53 €	3,13 €	3,05 €	282,80 €
Avril	2096	2,53 €	3,63 €	2,88 €	6 414,00 €
Mai	1872	2,93 €	3,75 €	3,45 €	6 752,12 €
Juin	1883	2,90 €	6,22 €	4,24 €	9 408,34 €

Sur la base du cours moyen de clôture sur l'ensemble des six premiers mois de l'année sur la période de cotation, soit 3,19 €, la capitalisation boursière de la Société s'est établie à 6 400 671,20 €.